



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة المناجم والصناعة المنجمية
Ministère des Mines et de l'industrie Minières
وكالة المصلحة الجيولوجية للجزائر
Agence du Service Géologique de l'Algérie

ASGA

20 JUL. 2026

استشارة رقم 12/LC/ASGA/2026

الموضوع: اقتناء خرائط الطابعات و صيانة الطابعات.
يشرفنا ان نطلب منكم موافقتنا بأفضل عرض لديكم من اجل اقتناء خرائط الطابعات (حصة رقم 1) و صيانة الطابعات (حصة رقم 2) وهذا وفقا لدفتر الشروط المرفق لهذه الاستشارة.
يجب ان يقدم العرض في ظرف مغلق مجهول الى العنوان المبين ادناه:

وكالة المصلحة الجيولوجية للجزائر (ASGA)

تجزة 11 ديسمبر 1960، الابيار، الجزائر

استشارة رقم 12/LC/ASGA/2026

حصة رقم 1 : اقتناء خرائط الطابعات

حصة رقم 2 : صيانة الطابعات

" لا يفتح إلا من قبل لجنة فتح الأظرفة وتقييم العروض "

تقديم العروض يكون يوم 30/07/2026 من الساعة 9:00 صباحاً حتى الساعة 3:00 بعد الظهر.





ASGA

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة المناجم والصناعة المنجمية
Ministère des Mines et de l'industrie Minières
وكالة المصاحبة الجيولوجية للجزائر
Agence du Service Géologique de l'Algérie

20 JUL. 2026

CONSULTATION N°12/LC/ASGA/2026

Subject: Acquisition of printer cartridges and maintenance of printers.

We have the honor to kindly request that you submit your best offer for the acquisition of printer cartridges (Lot No. 01) and the maintenance of printers (Lot No. 02), in accordance with the specifications in the attached document.

Your offer must be sent in a sealed anonymous envelope to the address indicated below:

Algerian Geological Survey Agency (ASGA)
Boulevard of December 11, 1960, El Biar, Algiers (Algeria)

CONSULTATION N°12/LC/ASGA/2026

Lot No. 01: Acquisition of printer cartridges.
Lot No. 02: Maintenance of printers.

« To be opened only by the bid opening and offers evaluation committee »

The submission of offers shall take place on 30 July 2026, from 09h00 to 15h00.





الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة المناجم والصناعة المنجمية
Ministère des Mines et de l'industrie Minières
وكالة المصاحبة الجيولوجية للجزائر
Agence du Service Géologique de l'Algérie

ASGA

20 JUL. 2026

CONSULTATION N°12/LC/ASGA/2026

Objet : acquisition de cartouches pour imprimantes et maintenance des imprimantes.

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir, nous faire part de votre meilleure offre pour l'acquisition de cartouches pour imprimantes (lot n °01) et la maintenance des imprimantes (lot n °02), et ce, selon le cahier des charges joint en annexe.

Votre offre doit parvenir sous pli fermé anonyme à l'adresse ci-dessous indiquée :

AGENCE DU SERVICE GEOLOGIQUE DE L'ALGERIE (A.S.G.A)
Lotissement 11 décembre 1960, El Biar, Alger (Algérie)

CONSULTATION N°12/LC/ASGA/2026
Lot n °01 : acquisition de cartouches pour imprimantes.
Lot n °02 : maintenance des imprimantes.
**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis
et d'évaluation des offres »**

Le dépôt des offres se fera le 30/07/2026 de 09h00 à 15h00.





الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة المناجم والصناعة المنجمية
Ministère des Mines et de l'industrie Minières
وكالة المصاحبة الجيولوجية للجزائر
Agence du Service Géologique de l'Algérie

ASGA

CONSULTATION

N°12/LC/ASGA/2026

Lot n° 01 : acquisition de cartouches pour imprimantes

Lot n° 02 : maintenance des imprimantes



1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet de réaliser les prestations objet des deux lots suivants, et ce, pour une durée d'une année :

Lot n° 01 : acquisition de cartouches pour imprimantes.

Les références des cartouches doivent être conformes à celles décrites à l'annexe 1-lot 1.

Ces cartouches seront commandées selon les besoins de l'ASGA, en fonction des modèles et des quantités demandées.

Aucune obligation n'est faite quant à l'acquisition de la totalité des cartouches figurant dans ladite annexe.

Lot n° 02 : maintenance des imprimantes désignées en annexe 1-lot 2, conformément au point 3 de la présente consultation.

Les soumissionnaires peuvent présenter des offres pour un ou plusieurs lots. Chaque lot fera l'objet d'une offre technique et financière séparées.

2. MODE DE PASSATION

La présente consultation est passée selon le mode de consultation par lettre de commande conformément à la procédure de passation des commandes en vigueur au sein de l'ASGA.

3. MAINTENANCE DES imprimantes

La maintenance des imprimantes, désignées en annexe 1-lot 2 assurera le maintien en bon état de marche du parc sus cités.

La maintenance couvrira les déplacements des techniciens sur les sites de l'ASGA et la main d'œuvre.

Ce service comportera les prestations suivantes :

- a) Des interventions curatives et préventives à la demande de l'ASGA nécessitant le déplacement d'un ingénieur.
- b) La livraison et l'installation des pièces de rechange nécessaires aux opérations indiquées ci-dessus et préconisées par notre équipe d'ingénieurs. Les pièces de rechanges sont facturables au tarif en vigueur.
- c) L'Assistance technique pour une utilisation rationnelle du matériel.

Tâches à accomplir en maintenance

- Nettoyage des panneaux externes ;
- Nettoyage Intérieur avec l'aspirateur ;
- Essais de toutes les fonctions principales de la machine ;
- Réparation et réglages si nécessaires ;
- Contrôle l'état des consommables et pièces d'usure et préconisation.

4. LES OFFRES

4.1 - Présentation des offres :

La présentation des offres doit être faite par lot.



4. 2 - Contenu des offres par lot :

Les soumissions doivent être établies sans rature ni surcharge ni modification, ou suppression et signées par le soumissionnaire ou une personne dûment habilitée par ses soins, par une procuration écrite accompagnant l'offre.

Les soumissions doivent comprendre :

- 1) Les offres techniques, insérées dans une enveloppe à part, fermée et cachetée, comportant la mention « offre technique » ;
- 2) Les offres financières, insérées dans une enveloppe à part, fermée et cachetée, comportant la mention « offre financière ».

Le tout est mis dans une grande enveloppe anonyme, portant la mention :

Consultation N° 12/LC/ASGA/2026

Lot n° 01 : acquisition de cartouches pour imprimantes

Lot n° 02 : maintenance des imprimantes

**(À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis
et d'évaluation des offres)**

à l'adresse ci-dessous :

Agence du Service Géologique de l'Algérie (ASGA)

Lotissement 11 Décembre 1960,

El Biar, Alger.

1) l'offre technique contient :

Lot n° 01 :

- Liste des références des cartouches signée et cachetée (annexe n° 1-lot 1) ;
- Un registre de commerce délivré sous format électronique ;
- Une attestation de situation fiscale (extrait de rôle) datée de moins de trois (03) mois le jour de dépôt des offres ;
- Le numéro d'identification fiscale.

Lot n° 02 :

- Liste des imprimantes signée et cachetée, (annexe n° 1-lot 2) ;
- Un registre de commerce délivré sous format électronique ;
- Une attestation de situation fiscale (extrait de rôle) datée de moins de trois (03) mois le jour de dépôt des offres ;
- Le numéro d'identification fiscale.

2) l'offre financière contient (pour chaque lot) :

- Le bordereau des prix unitaires, renseigné, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire pour chaque lot, et ce, selon le modèle joint en annexe 2 ;
- Le détail quantitatif et estimatif, renseigné, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire pour chaque lot, et ce, selon le modèle joint en annexe 3.



5. DEPOT DES OFFRES

Le dépôt des offres se fera le 30/07/2026 de 09h00 à 15h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, la durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

6. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de trois (3) mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

Une offre valable pour une durée inférieure à ce délai sera écartée et considérée par le service contractant comme non conforme aux conditions de la consultation.

Dans des circonstances exceptionnelles, le service contractant peut solliciter une prolongation du délai de validité des offres. La demande et la réponse devront être effectuées par écrit.

Un soumissionnaire peut refuser de prolonger le délai de validité de son offre.

Le soumissionnaire ayant accepté la demande de prolongation ne se verra pas demander de modifier son offre ni sera autorisé à le faire.

7. GARANTIE

Le soumissionnaire garantit contre tout vice dû au résultat des opérations de maintenance ou réparation des parties sur lesquelles il y a eu intervention de sa part. Les pièces de rechanges fournies dans le cadre des opérations de maintenance devront être des pièces neuves, d'origines et sont garanties selon les prescriptions du fabricant. Celles-ci seront remplacées à la charge du soumissionnaire pendant la période de garantie et conformément aux conditions de garantie.

Le soumissionnaire s'engage à garantir toutes les pièces de rechange.

8. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

L'Agence du Service Géologique de l'Algérie (ASGA) attribuera la présente consultation au (x) soumissionnaire (s) ayant proposé (s) la meilleure offre parmi les offres conformes.

Offre financière : 100 points

La comparaison des propositions financières se fera exclusivement sur la base des montants en toutes taxes comprises.

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (CPOE) vérifiera ensuite les calculs arithmétiques du détail estimatif.

Les offres reconnues conformes, seront vérifiées pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. Les erreurs seront corrigées par la façon suivante :

- Lorsqu'il existe une différence entre le montant total en chiffres et le montant total en lettres, le montant total en lettres fera foi.
- Lorsqu'il existe une différence entre le prix unitaire du bordereau et le prix unitaire du détail estimatif, le prix unitaire du bordereau fera foi.
- Lorsqu'il existe une différence entre un prix unitaire et le montant total obtenu, en effectuant le produit du prix unitaire par la quantité, le prix unitaire fera foi.



Détermination de la note financière

Après rectification des erreurs de calcul éventuelles et sur la base des éléments cités précédemment, la note financière maximale (100 points) est attribuée à l'offre financière du moins disant.

Les points attribués pour les autres offres seront calculés comme suit :

$$Nf = \frac{100 \times Mm}{Mc}$$

où :

Nf : note financière de l'offre considérée

Mm : montant de l'offre financière du moins disant

Mc : montant de l'offre financière considérée

9. CHOIX DE LA MEILLEURE OFFRE

Le soumissionnaire qui obtiendra la note financière la plus élevée sera déclaré attributaire du marché.

Dans le cas où plusieurs offres seraient classées au premier rang (même nombre de points obtenu), il sera procédé au tirage au sort pour déterminer l'attributaire du marché.

10. RECEPTION DES CARTOUCHES

Le service contractant procédera à la réception après :

- Vérification de la conformité de la fourniture proposée aux spécifications techniques demandées.
- Vérification que les cartouches des imprimantes fournies soient d'origine et non des cartouches recyclées.

Un procès-verbal sera établi, et sera conjointement signé par les deux (2) parties.

11. MODALITE DE PAIEMENT

Pour les cartouches : le paiement s'effectuera par virement bancaire, trente (30) jours après réception de la facture définitive en trois (3) exemplaires, du bon de livraison et du procès-verbal de réception.

Pour la maintenance : le paiement s'effectuera par virement bancaire, trente (30) jours après réception de la facture définitive en trois (3) exemplaires et de la fiche technique portant un compte rendu détaillé de l'intervention, cosignée par les représentants des deux parties.

La facturation sera établie sur la base des heures de travail réalisées.

12. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément aux dispositions de la loi 25-11 du juillet 2025, modifiant et complétant la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, les données personnelles, fournies dans le cadre de l'exécution de la présente consultation, sont traitées dans le respect des dispositions légales et réglementaires.



Le prestataire s'engage à ne pas divulguer les informations auxquelles il a accès dans le cadre de sa mission. Il ne peut les utiliser que pour l'exécution des prestations prévues dans la convention.

Cet engagement reste valable pendant toute la durée de la convention et après sa fin.



ANNEXE 1



Lot n°1 :

Références des cartouches :

N°	Références	Désignation
01	006R01646	XEROX VERSANT 180 PRESS DMO BLACK TONER
02	006R01647	XEROX VERSANT 180 PRESS DMO CYAN TONER
03	006R01648	XEROX VERSANT 180 PRESS DMO MAGENTA TONER
04	006R01649	XEROX VERSANT 180 PRESS DMO YELLOW TONER
05	013R00663	XEROX COLOUR 500 SERIES CRU K (BLACK DRUM CARTRIDGE)
06	013R00664	XEROX COLOUR 500 SERIES CRU COLOUR (COLOUR DRUM CARTRIDGE)
07	006R01738	PRIMELINK C90XX BLACK TONER CARTRIDGE EEMEI
08	006R01739	PRIMELINK CYAN TONER CARTRIDGE EEMEI
09	006R01740	PRIMELINK C90XX MAGENTA TONER CARTRIDGE EEMEI
10	006R01741	PRIMELINK C90XX YELLOW TONER CARTRIDGE EEMEI
11	006R01802	PRIMELINK C90XX GOLD TONER
12	006R01792	CYAN FLUORESCENT TONER
13	006R01793	MAGENTA FLUORESCENT TONER
14	006R01803	PRIMELINK C90XX WHITE TONER
15	006R01794	YELLOW FLUORESCENT TONER
16	006R01804	PRIMELINK C90XX SILVER TONER
17	006R01805	PRIMELINK C90XX CLEAR TONER

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

ANNEXE 1



Lot n° 2 :

PARC MACHINES DE L'ASGA

ITEM	MODELE	N° DE SERIE
01	MASSICOT IDEAL 6660	1441855
02	DUPLO DC-616 CUTTER SLITTER	170553943
03	DUPLO DB-290 PERFECT BINDER	2018290008
04	XEROX VERSANT 180 PRESS	3131980255
05	XEROX PRIMELINK C9065/70 PRINT	3771678369

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

ANNEXE 2

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES



Lot N° 1 :

N°	Références	Désignation	Unité	Prix unitaire en HT
01	006R01646	XEROX VERSANT 180 PRESS DMO BLACK TONER	U	
02	006R01647	XEROX VERSANT 180 PRESS DMO CYAN TONER	U	
03	006R01648	XEROX VERSANT 180 PRESS DMO MAGENTA TONER	U	
04	006R01649	XEROX VERSANT 180 PRESS DMO YELLOW TONER	U	
05	013R00663	XEROX COLOUR 500 SERIES CRU K (BLACK DRUM CARTRIDGE)	U	
06	013R00664	XEROX COLOUR 500 SERIES CRU COLOUR (COLOUR DRUM CARTRIDGE)	U	
07	006R01738	PRIMELINK C90XX BLACK TONER CARTRIDGE EEMEI	U	
08	006R01739	PRIMELINK CYAN TONER CARTRIDGE EEMEI	U	
09	006R01740	PRIMELINK C90XX MAGENTA TONER CARTRIDGE EEMEI	U	
10	006R01741	PRIMELINK C90XX YELLOW TONER CARTRIDGE EEMEI	U	
11	006R01802	PRIMELINK C90XX GOLD TONER	U	
12	006R01792	CYAN FLUORESCENT TONER	U	
13	006R01793	MAGENTA FLUORESCENT TONER	U	

14	006R01803	PRIMELINK C90XX WHITE TONER	U	
15	006R01794	YELLOW FLUORESCENT TONER	U	
16	006R01804	PRIMELINK C90XX SILVER TONER	U	
17	006R01805	PRIMELINK C90XX CLEAR TONER	U	



Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

N.B : tous les champs doivent être remplis.

ANNEXE 2

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Lot N° 2 :

N°	Désignation	Unité	Prix unitaire en HT
1	Déplacement et intervention d'un ingénieur	H	

MASSICOT IDEAL 6660 :

N°	Référence	Désignation	Unité	Prix unitaire en HT
1	/	LAME MASSICOT 6660	U	

DUPLO DC-616 CUTTER SLITTER :

N°	Référence	Désignation	Unité	Prix unitaire en HT
1	80C-10872	PCM-05 PR KIT with PC CONTROL FOR DUPLO DC-616	U	
2	80C-10932	CCD-01 DC-616 BARCODE	U	
3	80C10937	LONG PAPER FEED TRAY LPT-01 DC-615/616	U	
4	80C10870	PFM-02 DC-616 PERFORATION UNIT	U	
5	80C-10930	AIR-02 DC-616 AIR KNIFE	U	
6	80C10931	DFD-06 DC-616 DOUBLE FEED DETECTION	U	
7	80C10935	PCM-01 DC-616 PC MOUNTING ARM SUPPORT	U	

XEROX VERSANT 180 PRESS :

N°	Référence	Désignation	Unité	Prix unitaire en HT
1	008R13175	SUCTION FILTER	U	
2	008R13169	ADVANCED HCF FEED ROLL KITS	U	
3	008R12990	WASTE TONER BOTTLE	U	

4	641S01088 (126K39441)	FUSER BELT MOD	U	
5	008R13170 (607K15910)	XEROX VERSANT 180 FUSER KIT	U	
6	859K07317	ROLL ASSY-2ND	U	
7	505S00037	BAG ASSY-DEVE	U	
8	505S00038	BAG ASSY-DEVE	U	
9	505S00039	BAG ASSY-DEVE	U	
10	505S00040	BAG ASSY-DEVE	U	
11	064K94190	BELT ASSY IBT F	U	
12	008R12925	AGRAFFE P/BOUKET MAKER DC250	U	
13	013R00676	PHOTORECEPTOR (TOUTE COULEUR CMYK) *4	U	

XEROX PRIMELINK C9065/70 PRINT :

N°	Référence	Désignation	Unité	Prix unitaire en HT
1	013R00650	CHARGE COROTRON	U	
2	008R13065	XEROX COLOUR 500 SERIES FUSER MODULE 220V CRU	U	
3	008R12925	AGRAFFE P/BOUKET MAKER DC250	U	
4	053K96200	FILTER SUCTION	U	
5	053K91910/11	OZONE FILTER	U	
6	008R12990	WASTE TONER BOTTLE		

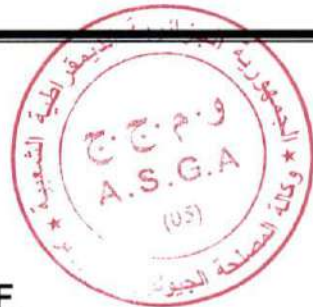
Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

N.B : tous les champs doivent être remplis.

ANNEXE 3

DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF



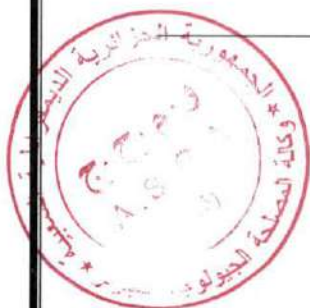
Lot N° 1 :

N°	Réf	Désignation	Qte	Prix unitaire en HT	Montant total en Hors Taxes
01	006R01646	XEROX VERSANT 180 PRESS DMO BLACK TONER	1		
02	006R01647	XEROX VERSANT 180 PRESS DMO CYAN TONER	1		
03	006R01648	XEROX VERSANT 180 PRESS DMO MAGENTA TONER	1		
04	006R01649	XEROX VERSANT 180 PRESS DMO YELLOW TONER	1		
05	013R00663	XEROX COLOUR 500 SERIES CRU K (BLACK DRUM CARTRIDGE)	1		
06	013R00664	XEROX COLOUR 500 SERIES CRU COLOUR (COLOUR DRUM CARTRIDGE)	1		
07	006R01738	PRIMELINK C90XX BLACK TONER CARTRIDGE EEMEI	1		
08	006R01739	PRIMELINK CYAN TONER CARTRIDGE EEMEI	1		
09	006R01740	PRIMELINK C90XX MAGENTA TONER CARTRIDGE EEMEI	1		
10	006R01741	PRIMELINK C90XX YELLOW TONER CARTRIDGE EEMEI	1		
11	006R01802	PRIMELINK C90XX GOLD TONER	1		

12	006R01792	CYAN FLUORESCENT TONER	1		
13	006R01793	MAGENTA FLUORESCENT TONER	1		
14	006R01803	PRIMELINK C90XX WHITE TONER	1		
15	006R01794	YELLOW FLUORESCENT TONER	1		
16	006R01804	PRIMELINK C90XX SILVER TONER	1		
17	006R01805	PRIMELINK C90XX CLEAR TONER	1		

Total HT	
TVA 19 %	
Total TTC	

Le présent devis est arrêté en toutes taxes comprises à la somme de :



Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

N.B : tous les champs doivent être remplis.

ANNEXE 3



DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Lot N° 2 :

N°	Désignation	Unité	Prix unitaire en HT	Montant total en Hors Taxes
1	Déplacement et intervention d'un ingénieur	H		

MASSICOT IDEAL 6660 :

N°	Référence	Désignation	Qte	Prix unitaire en HT	Montant total en Hors Taxes
1	/	LAME MASSICOT 6660	1		

DUPLO DC-616 CUTTER SLITTER :

N°	Référence	Désignation	Qte	Prix unitaire en HT	Montant total en Hors Taxes
1	80C-10872	PCM-05 PR KIT with PC CONTROL FOR DUPLO DC-616	1		
2	80C-10932	CCD-01 DC-616 BARCODE	1		
3	80C10937	LONG PAPER FEED TRAY LPT-01 DC-615/616	1		
4	80C10870	PFM-02 DC-616 PERFORATION UNIT	1		
5	80C-10930	AIR-02 DC-616 AIR KNIFE	1		
6	80C10931	DFD-06 DC-616 DOUBLE FEED DETECTION	1		
7	80C10935	PCM-01 DC-616 PC MOUNTING ARM SUPPORT	1		



XEROX VERSANT 180 PRESS :

N°	Référence	Désignation	Qte	Prix unitaire en HT	Montant total en Hors Taxes
1	008R13175	SUCTION FILTER	1		
2	008R13169	ADVANCED HCF FEED ROLL KITS	1		
3	008R12990	WASTE TONER BOTTLE	1		
4	641S01088 (126K39441)	FUSER BELT MOD	1		
5	008R13170 (607K15910)	XEROX VERSANT 180 FUSER KIT	1		
6	859K07317	ROLL ASSY-2ND	1		
7	505S00037	BAG ASSY-DEVE	1		
8	505S00038	BAG ASSY-DEVE	1		
9	505S00039	BAG ASSY-DEVE	1		
10	505S00040	BAG ASSY-DEVE	1		
11	064K94190	BELT ASSY IBT F	1		
12	008R12925	AGRAFFE P/BOUKET MAKER DC250	1		
13	013R00676	PHOTORECEPTOR (TOUTE COULEUR CMYK) *4	1		

XEROX PRIMELINK C9065/70 PRINT :

N°	Référence	Désignation	Qte	Prix unitaire en HT	Montant total en Hors Taxes
1	013R00650	CHARGE COROTRON	1		

2	008R13065	XEROX COLOUR 500 SERIES FUSER MODULE 220V CRU	1		
3	008R12925	AGRAFFE P/BOUKET MAKER DC250	1		
4	053K96200	FILTER SUCTION	1		
5	053K91910/11	OZONE FILTER	1		
6	008R12990	WASTE TONER BOTTLE	1		

Total HT	
TVA 19 %	
Total TTC	

Le présent devis est arrêté en toutes taxes comprises à la somme de :

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



N.B : tous les champs doivent être remplis.